

# Brève : Fabien Engelmann demeure Maire ! Champagne !

écrit par Christine Tasin | 17 juin 2015



Le Conseil d'Etat a invalidé la décision du tribunal administratif !

*Communiqué de Fabien Engelmann, Maire FN d'Hayange*

*Le Conseil d'Etat annule la décision du Tribunal Administratif me destituant de mon mandat de Maire de Hayange.*

*Les sommes litigieuses mais régularisées avant le dépôt de mes comptes de campagne en avril 2014 ne sont pas d'une particulière gravité car aucun acte délibéré n'est retenu. De plus, ces sommes ne représentent qu'un faible pourcentage de mes dépenses électorales. C'est avec soulagement que je note la clairvoyance des magistrats.*

*Les soupçons de fraude ou de malversations venant d'opposants voire de félons issus de ma propre liste ainsi que de certains journalistes avant tout militants politiques (Libération, Canal +, Médiapart...) ont porté atteinte à mon honneur dans le but de me ridiculiser et de me briser. La justice m'a donné raison de me battre et de faire valoir ma*

*bonne foi.*

*Je suis résolu à continuer à me dépenser pour le bien être de la Ville de Hayange.*

*Je remercie particulièrement Marine le Pen qui m'a toujours gardé sa confiance et le Front National dans son ensemble pour son soutien.*

*Enfin, je suis sincèrement reconnaissant à toutes celles et ceux qui ont été à mes côtés dans ces moments difficiles.*

**Fabien Engelmann**

Maire de Hayange